



Mesdames et Messieurs les membres de ce CDEN

Ce comité se réunit pour finaliser les opérations de carte scolaire de rentrée 2021.

Au sujet du 1er degré, le contexte préparatoire à la rentrée 2021 est marqué par une baisse démographique significative et d'un budget fortement contraint (balance finale de - 4 postes). Ainsi, dans ce contexte, nous jugeons le bilan de carte scolaire globalement cohérent. En effet, l'essentiel des mesures sur les classes tiennent compte des chiffres prévisionnels et du profil social des écoles, les ouvertures bénéficient aux populations plus fragiles, une attention est portée à la maternelle.

Outre ces mesures sur les classes, un effort important est porté à l'aide à la direction d'école, effort attendu de longue date.

Toutefois, faute d'un budget suffisant, ce bilan ne fait état d'aucune plus-value significative sur d'autres leviers importants, en particulier les moyens de remplacement, l'accompagnement des élèves en difficulté scolaire. La crise sanitaire actuelle souligne pourtant les besoins en la matière.

Enfin, nous regrettons les conditions dans lesquelles se sont tenues les mesures d'ajustements. Le fait de remettre toutes les décisions en septembre, faute de campagne électorale, empêche les équipes d'anticiper au mieux l'organisation de la rentrée.

Au sujet du bilan de carte scolaire sur les collèges, le Sgen-CFDT dénonce des classes chargées, avec un nombre significatif de classes à plus de 30 élèves.

De plus, nous réaffirmons notre opposition forte à la logique de transformation d'heures postes en heures supplémentaires. C'est un frein à la dynamique collective, à l'accompagnement des élèves et au contraire cela renforce les services partagés.

Pour conclure ce point carte scolaire, nous demandons que le caractère consultatif du CDEN soit pleinement respecté. Que ce soit en février ou lors des ajustements, le projet de mesures doit pouvoir être pleinement discuté lors des deux commissions, avec l'ensemble des partenaires, avant d'être définitivement finalisé et concrétisé.

A présent, évoquons la rentrée sous l'angle de la situation sanitaire.

Pour le Sgen-CFDT, il faut permettre réellement aux établissements scolaires d'assurer au mieux les mesures préventives.

Cela passe notamment :

- par la capacité d'aération et de purification des salles de classe et de cantine.
- par la mise à disposition rapide de masques en nombre suffisant, de masque FFP2 aux personnels travaillant dans des conditions plus exposées (maternelle, AESH). Sur cette question, il n'est pas acceptable que les agents supportent le coût des masques.
- par des "jauges" réduisant la densité de personnes en intérieur de manière significative.
- par le renforcement de la stratégie de dépistage et de test.
- Par le dialogue social sur la question de l'obligation vaccinale.

Sur la question des bâtiments et équipements, nous en appelons à la compétence des collectivités locales pour accompagner au mieux les établissements scolaires et intervenir rapidement si nécessaire.

Sur le 1er degré, le flou dans la prise de responsabilité entre mairie et communauté de commune pose souvent problème en termes de réactivité.

Enfin, Monsieur le Préfet, qu'est-ce qui a justifié la décision d'obligation du port du masque dans tout le département, le rendant ainsi obligatoire dans les cours d'école ce qui est contraignant ? La situation sanitaire est-elle plus critique qu'en fin d'année scolaire ? Et dans quelle mesure celui-ci sera levé après le 30 septembre ?

Merci de votre attention.